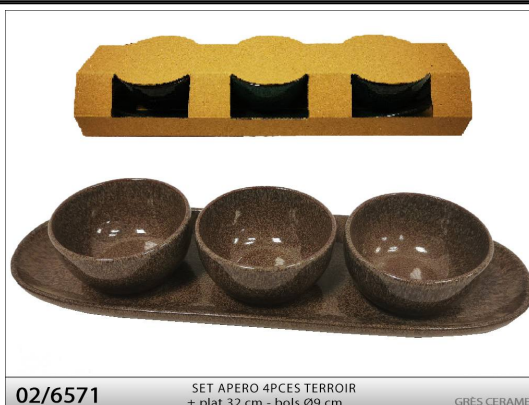


REVIMPORT REVIMPORT S.A.S rappelle SET APERO 4 PCES TERROIR



- Noms des modèles ou références concernés : **02/6571 (code barres 3262310265716)**
- Marque : **TORRENT CERAMIC**
- **GTIN 3262310265716 Lot 21R166**
- Conditionnements : **6 sets par carton d'exportation - emballage individuel = boîte fenêtre cartonnée.**
- Date début/fin de commercialisation : **du 06/07/2022 au 16/01/2024**
- Informations complémentaires : **le n° de lot (21R166) est indiqué sur l'étiquette (au dessous) de chaque boîte cartonnée contenant un set (1 plateau + 3 coupelles). Si le produit a été déconditionné (sans la boîte cartonnée) et ainsi le n° du lot impossible à identifier, il faut faire détruire l'article par défaut OU ne plus l'utiliser pour un contact direct avec les aliments.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **MARCHE AUX AFFAIRES, LUDI DECO, GADGET SERVICE TOUR ...**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **non conforme aux exigences du règlement CE n°1935/2004 - dangereux**
- Risques encourus par le consommateur : **Dépassement de seuils de sécurité**
- Description complémentaire du risque : **aluminium = 23.9 mg/l pour le plateau et 20.4 mg/l pour les coupelles ; arsenic = 0.017 mg/l pour le plateau et 0.020 mg/l pour les coupelles**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 29 mars 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0468612168**
- Informations complémentaires publiques : **Ne plus mettre en contact avec des aliments.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre